



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Dunkerque

Dunkerque, le 18/07/23

Bureau du développement local
Affaire suivie par : Sylvie LUCIDARME
Tél. : 03 28 20 59 41
sylvie.lucidarme@nord.gouv.fr

Le sous-préfet de Dunkerque

à

Monsieur le Maire d'ESTAIRES

Objet : FONDS VERT – Programmation 2023 - remplacement du parc de luminaires

Réf : E.J : 21 04 07 33 27

P.J :- copie de l'arrêté préfectoral attributif de subvention du 10/07/23

- imprimé de déclaration de commencement des travaux à retourner
- certificat final à retourner en fin de travaux
- liste des pièces à transmettre pour les demandes de paiements de la subvention fonds vert.

Je vous prie de trouver, ci-joint, après achèvement de la procédure comptable, une copie de l'arrêté préfectoral vous allouant une subvention au titre du fonds vert de **306 000 € pour le remplacement du parc de luminaires** de votre commune.

J'attire votre attention sur les obligations qui vous incombent en matière de publicité comme le précisent les dispositions de l'article 7 de l'arrêté attributif de subvention.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre par retour de mail, la date de réception de l'arrêté et informer régulièrement le service en charge de votre dossier (en en-tête de ce courrier), de l'état d'avancement de l'opération ainsi que de lui communiquer toute modification du plan de financement, de réalisation ou tout abandon du projet qui interviendrait, **avant le 01/10/23**.

Le paiement de cette subvention interviendra à votre demande au fur et à mesure de l'avancement du projet sur présentation des justificatifs de l'opération (précisés en pièce jointe), et selon les modalités prévues à l'article 4 de l'arrêté susvisé. Il conviendra de rappeler le numéro d'engagement juridique (EJ n°21 04 07 33 27) dans toute correspondance ou échanges.

Pour le sous-préfet, et par délégation,
L'attachée, chef du bureau du développement local,


Sylvie LUCIDARME.

27, rue Thiers CS 56535 - 59 386 Dunkerque Cedex 1

Tél. : 03 28 20 59 59 - Fax : 03 28 20 59 79

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/